

Mise à disposition gratuite des salles communales aux associations listées pour leurs deux premières manifestations de l'année hors assemblée générale (qui reste gratuite) à compter du 01/01/2024.

A la troisième manifestation, les tarifs ci-dessous sont appliqués :

Annexe 1 à la DL 20240308-04 du 08/03/2024

SALLES COMMUNALES					
	Cautions 1 000€	SDF (180 personnes)	CUISINE	ANNEXE (40 personnes)	
Associations commune ou GBA*	Manifestations (à la journée)	55,00 €	45,00 €	20,00 €	
	AG, réunion	gratuit		gratuit	
GYMNASE					
	Entrainement collectif	Compétition, matches, tournois	Centre loisirs	Manif sportives but lucratif	Manif non sportive but lucratif **
Associations commune	gratuit	gratuit	gratuit	40,00 €	60,00 €
Associations de GBA	10 € heure 85 € journée	10 € heure 85 € journée	10 € heure 85 € journée		
Associations hors de GBA	15 € heure 100 € journée	15 € heure 100 € journée	15 € heure 100 € journée		
* Grand Bourg Agglomération		** Toute demande sera soumise à l'accord de la municipalité			

Associations concernées par délibération n° 20240308-04

ECOLE ET CULTURE

Copain Copine
 Restaurant scolaire
 Sou des écoles
 Loisirs et culture, bibliothèque
 Conf'anime
 Ami-mots : Scrabble

SPORTS

Planète Tennis
 Foot : FCCCSMSD
 Basket : USCV
 Gym à Confrançon

AUTRES

Anciens Combattants
 Amicale des Sapeurs pompiers Trois Logis
 JSP de Montrevel
 Club des retraités
 Comité de Fleurissement
 Société de Chasse
 Conscrits
 Groupement paroissial de Montrevel
 Ligue contre le Cancer
 La Croix Blanche
 Astragale
 ABCDE de Montrevel
 Cinéma Rural

Accusé de réception de la Préfecture
 Numéro d'identifiant unique : 001-210101150-20240308-DL20240308-04-DE.
 Date de décision : 08/03/2024
 Date de transmission : 12/03/2024
 Nature de l'acte : Délibération
 Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine / 3.3. Locations